

# LES PRIORITÉS DE MANDATURE 2013- 2018 POUR LE RÉSEAU DES CHAMBRES

À l'occasion de la première année de cette nouvelle mandature, les Présidents des Chambres d'agriculture ont souhaité formaliser leurs priorités stratégiques pour le réseau.

L'ambition du réseau et les priorités de mandature ont été validées par l'ensemble des Présidents de Chambres d'agriculture, réunis en session le 11 décembre 2013.

Dans un contexte à la fois, d'une demande toujours soutenue de production agricole et alimentaire mais aussi d'attentes sociétales fortes, le réseau des Chambres d'agriculture souhaite rappeler son ambition : « Être la référence du développement des agricultures et des territoires », c'est à dire :

- > contribuer à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale (triple performance) des exploitations agricoles et de leurs filières ;
- > accompagner dans les territoires la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprises et le développement de l'emploi ;
- > porter au moyen de missions d'intérêt général ou de missions de service public les politiques publiques en matière d'agriculture, de forêt et de gestion des ressources. ●

## UNE STRATÉGIE EN LIEN AVEC LE CONTRAT D'OBJECTIFS CASDAR



- Ces priorités de mandature sont liées au contrat d'objectifs qui définit le cadre de référence pour élaborer les programmes pluriannuels de développement CasDAR des Chambres d'Agriculture sur la période 2014-2020, signé par le Ministre de l'agriculture, Stéphane Le Foll et le Président des Chambres d'agriculture, Guy Vasseur.
- Les Chambres départementales renforceront leur appui aux groupes d'agriculteurs en lien avec les autres acteurs.
- Les Chambres régionales déclineront le contrat d'objectif dans chaque région en s'attachant à mettre en cohérence les priorités nationales avec les enjeux locaux. Elles joueront un rôle majeur dans la détection et la promotion des innovations.
- Tête de réseau, l'APCA s'engagera sur la capitalisation des pratiques agricoles et sur l'évolution du conseil aux exploitations.

110  
établissements

plus de  
430  
implantations

Près de  
8 000  
collaboratrices  
et collaborateurs,  
dont plus de 6 000  
ingénieurs et cadres.



## CETTE AMBITION SE DÉCLINE EN PRIORITÉS COUVRANT NOS 4 AXES STRATÉGIQUES :



Les Chambres d'agriculture appuient plus de 1 800 groupes de développement agricole sur le terrain.

© Chambres d'agriculture, Vendée, D. Breton

### Un excellent prestataire pour les agriculteurs

**Développer et animer** des groupes d'agriculteurs dans tous les départements. Les groupes sont un levier de l'adaptation et la transformation des agricultures par l'évolution des pratiques agricoles et la détection et la capitalisation des innovations.

**Préciser** un socle commun de prestations certifiées et d'outils compétitifs pour les exploitations, couvrant les domaines technique, réglementaire et stratégique. On recherchera en permanence l'optimisation des apports d'intrants.

**Proposer** aux exploitants, une offre de formation élargie et marketée en commun dans chaque région, mettant en avant la triple performance (économique, environnementale et sociale), le conseil systémique et stratégique et la gestion du changement.

**Promouvoir** la création et la reprise d'entreprises agricoles et accompagner tous les projets viables d'installation de nouveaux agriculteurs.



Vue sur des parcelles d'expérimentation du site Phyt'Eau-Réf expérimentation menée par la Chambre d'agriculture Champagne-Ardenne en partenariat financier avec France AgriMer, le Conseil Régional de Champagne-Ardenne et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

© Chambres d'agriculture, M. Valentin

### Un excellent partenaire pour les projets collectifs

**Poursuivre** notre rôle d'incubateur de projets innovants dans les territoires et investir dans les filières territorialisées. Les Chambres sont un acteur économique local.

**Développer** des partenariats avec les organismes de recherche et les Instituts techniques pour renforcer notre mission de coordination, de capitalisation et de transfert des innovations et les déployer en régions.



Action de sensibilisation, ma ville à la ferme

© Chambres d'agriculture, Edeline P. Ile et Vaine

### Un excellent interlocuteur pour la vie de mon territoire

**Poursuivre** notre offre de prestations aux collectivités en matière de conseil territorial et la développer en matière de prospective. Renforcer notre relation avec les collectivités est un de nos axes stratégiques.

**Moderniser** notre organisation de réseau pour apporter plus de proximité dans l'action et la représentation et optimiser les fonctions de supports, de pilotage et de prospective.



Les Chambres d'agriculture s'engagent tout particulièrement dans la formation de leurs élus, et de leurs conseillers.

### Une excellente organisation pour s'engager

**Compléter** et renforcer un plan de formation des conseillers du réseau pour leur permettre de répondre au plus près des besoins des entreprises agricoles.